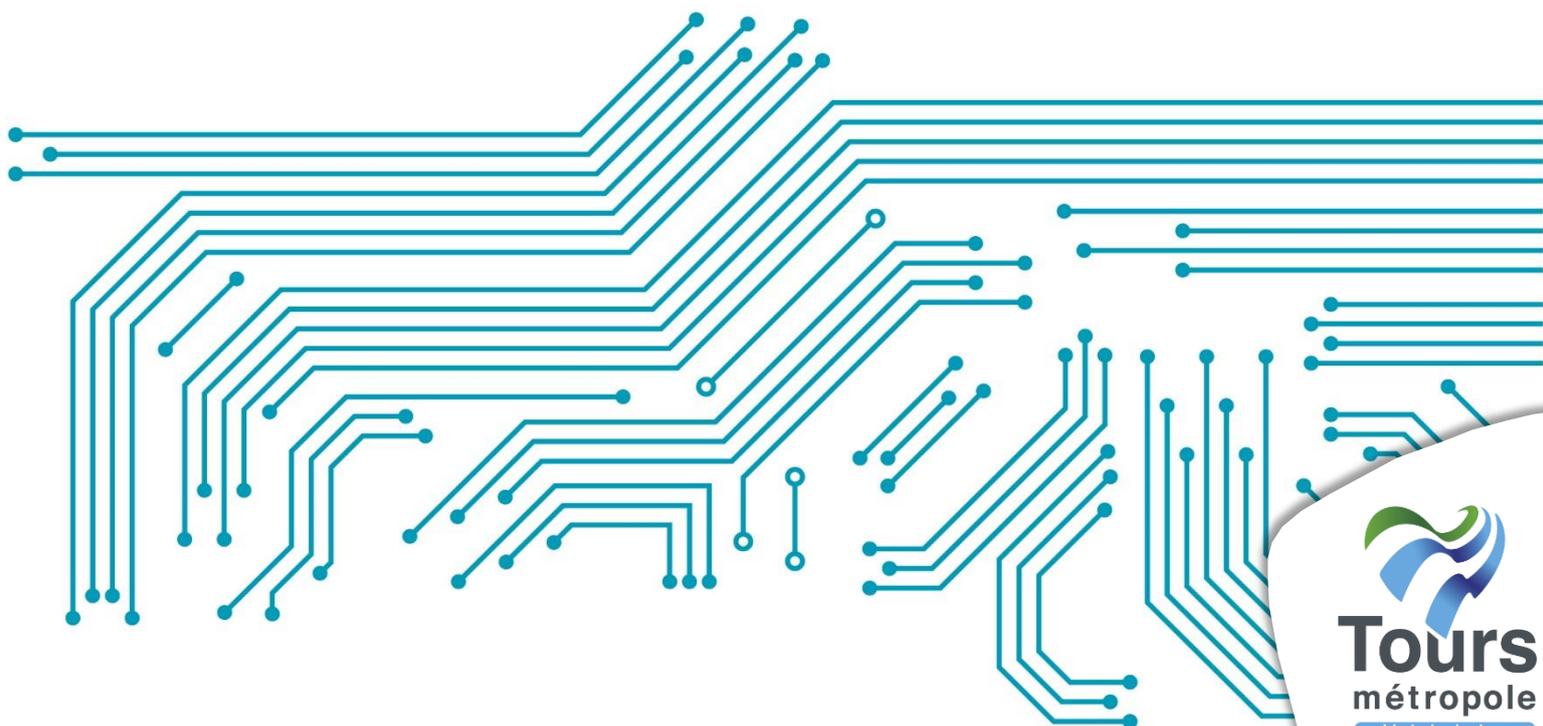




CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

AVIS

**PROJET DE CHARTE DE CONFIANCE
DANS L'UTILISATION DE L'IA**



Le Conseil de développement de Tours Métropole Val de Loire (CODEV) salue l'initiative de la Métropole visant à encadrer l'usage de l'intelligence artificielle (IA) pour les agent(e)s et les élu(e)s. La mise en place d'un cadre de confiance est essentielle afin de garantir un usage éthique, transparent et adapté aux besoins des administré(e)s.

PRÉCONISATIONS du CODEV

○ Points Complémentaires à Insérer

Le CODEV suggère d'ajouter explicitement les principes suivants :

- **Ajout d'un préambule** : clarification du contexte, de la méthodologie employée pour élaborer ce cadre et des objectifs poursuivis
- **Absence de préjugés idéologiques ou de visées politiques orientées** : l'IA doit être un outil objectif, exempt de biais politiques ou partisans.
- **L'IA comme moyen et non comme une fin en soi** : il est crucial d'affirmer que l'IA est un levier d'efficacité et d'optimisation, mais ne saurait se substituer à la décision humaine.
- **Primauté humaine dans le processus décisionnel** : La prise de décision doit rester une prérogative humaine, l'IA ne devant qu'assister et enrichir l'analyse.
- **Droit à l'erreur et regard critique** : l'intégration de l'IA ne peut se faire sans acceptation du droit à l'erreur. Le CODEV recommande d'encourager une culture du retour d'expérience et d'analyse critique.

○ Points à Renforcer

Formation et Déploiement Interne

La Métropole affiche une volonté forte d'accompagner les agents et élus dans la compréhension et l'utilisation de l'IA. Le CODEV recommande :

- que cet engagement soit davantage mis en avant et traduit en actions concrètes ;
- que le dispositif de mutualisation des ressources pédagogiques entre les communes soit formalisé.
- que l'accessibilité et l'inclusivité soient garantis dans tous les usages et dispositifs d'intelligence artificielle.

Numérique responsable et l'IA Frugale

Le CODEV suggère que la Métropole affiche sa volonté d'encourager l'usage de solutions d'IA sobres en ressources, axées sur des besoins spécifiques, plutôt que sur des systèmes complexes et gourmands en énergie.

Restructuration et Hiérarchisation des Informations

Le CODEV suggère de revoir la hiérarchisation des priorités : l'impact environnemental, bien que crucial, ne doit pas être considéré comme prévalant sur la primauté humaine.

Ainsi, le CODEV recommande de structurer le cadre de confiance selon la grille d'analyse issue de l'étude "*Intelligence artificielle et action publique : construire la confiance, servir la performance*" (31/03/2022). Cette structure, permettrait de mieux hiérarchiser les enjeux :

1. **Primauté humaine** : Assurer que l'IA reste un outil au service de l'humain et non un décisionnaire autonome.
2. **Performance et valeur ajoutée** : L'IA doit être un levier d'efficacité au service des politiques publiques.
3. **Équité et non-discrimination** : Garantir l'absence de biais et d'exclusions dans les systèmes d'IA.
4. **Transparence et explication** : Assurer que les agents aient accès à des informations claires sur l'utilisation de l'IA.
5. **Sûreté et cybersécurité** : Assurer les mesures de protection des données et de maîtrise des risques.
6. **Soutenabilité environnementale** : Minimiser l'empreinte écologique des solutions d'IA.
7. **Autonomie stratégique** : Favoriser des solutions souveraines et éviter une dépendance aux acteurs hors UE.

Enfin, pour que le document devienne pleinement un « cadre de confiance pour l'usage de l'intelligence artificielle », le CODEV suggère d'éviter les formules imprécises telles que « devoir », « falloir », « pouvoir », « convenir », « impliquer », qui relèvent davantage du registre déclaratif que de l'engagement effectif. L'usage du futur, plus affirmatif et porteur d'assurance, renforcerait la crédibilité du cadre et la confiance qu'il est censé instaurer."

RESPONSABLE de l'ATELIER INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : Alix BEAUCHAMPS

RÉDACTEURS : Christian AVENET, Alix BEAUCHAMPS, Michel GUEGUEN, Aurélie MADIGOU, Stéphane ONFROY, Jean-Pierre PAQUIEN, Sandrine PINCHON, Jean-Philippe REAU.



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE TOURS MÉTROPOLÉ VAL DE LOIRE

 CODEV 60 avenue Marcel Dassault 37200 Tours

 codev.tours-metropole.fr

 codev@tours-metropole.fr

 Facebook: [@CODEVToursMetropole](https://www.facebook.com/CODEVToursMetropole)

 [LinkedIn](#)